



# British Energy

Une étape majeure dans  
le développement d'EDF

*24 Septembre 2008*





# British Energy

Une étape majeure dans  
le développement d'EDF

*24 Septembre 2008*



**Pierre Gadonneix**  
Président Directeur Général





# Disclaimer

This presentation is an advertisement and not a prospectus and investors should not subscribe for or purchase CVR-Linked Notes, as referred to in this presentation, except on the basis of information in the Prospectus expected to be published by Barclays Bank PLC on or before 15 November 2008 (consent to such delayed posting having been obtained from the Panel) or such later date as the Panel may permit. Copies of the Prospectus will, following publication, be available free of charge from the registered offices of (i) Barclays Bank PLC at 1 Churchill Place, London E14 5HP and (ii) Merrill Lynch at 2 King Edward Street, London EC1A 1HQ. It is not intended that an offer will be made in any circumstances for Lake CVRs which will be issued by Lake Acquisitions Limited only to Barclays in connection with the Partial CVR Alternative.

This presentation does not constitute, or form any part of, any offer for, or solicitation of any offer for, securities. Any acceptance or other response to the Offers should be made on the basis of the information contained in the Offer Document and the Forms of Election, and, in connection with the Partial CVR Alternative where available, the Prospectus.

This document does not constitute an offer in the United States. Subject to certain limited exceptions solely with respect to the Cash Offer (in compliance with US federal securities laws of any state or territory or other jurisdiction of the United States), the Offers will not be made directly or indirectly, in or into, or by the use of the mails of, or any means or instrumentality (including, without limitation, telephonically or electronically) of interstate or foreign commerce of, or any facility of a national, state or other securities exchange of, the United States or to or for the account or benefit of US Persons and acceptances from US Persons will not be accepted (other than, in respect of the Cash Offer only, from persons who are both QIBs and QPs). Accordingly, unless Lake Acquisitions, in accordance with applicable US federal securities laws of any state or territory or other jurisdiction of the United States, determines otherwise, copies of this document, and any related offering documents are not being mailed or otherwise distributed or sent in or into the United States or to US Persons (including to British Energy ordinary shareholders or warrant holders or option holders with registered addresses in the United States). Persons receiving such documents (including without limitation, custodians, nominees and trustees) must not distribute or send them in, into or from the United States or to US Persons and so doing may invalidate any purported acceptance of the Offers.

The issuer of the CVR-Linked Notes and the issuer of the Lake CVRs have not been and will not be registered under the US Investment Company Act. In addition, the CVR-Linked Notes and the Lake CVRs that may be issued pursuant to the Acquisition have not been and will not be registered under the US Securities Act or under the relevant securities laws of any state or territory or other jurisdiction of the United States. Accordingly, the CVR-Linked Notes and the Lake CVRs may not and will not be offered or sold in the United States or to or for the account or benefit of US Persons.

The Offers will not be made, directly or indirectly, in or into Australia, Canada or, Japan, any other jurisdiction if to do so would constitute a violation of the relevant laws of such jurisdiction. This document does not constitute an offer in Australia, Canada or Japan and the Offers will not be capable of acceptance from or within Australia, Canada or Japan or any other jurisdiction if to do so would constitute a violation of the relevant laws of such jurisdiction. Accordingly, except as required by applicable law, copies of this document are not being, and may not be, mailed, forwarded or otherwise distributed or sent in, into or from, Australia, Canada or Japan, including to British Energy ordinary shareholders or warrant holders or option holders with registered addresses in Australia, Canada or Japan or to persons whom Lake Acquisitions knows to be nominees holding British Energy shares for such persons. Persons receiving this presentation (including without limitation nominees, trustees or custodians) must not forward, distribute or send it into Australia, Canada or Japan, or any other jurisdiction if to do so would constitute a violation of the relevant laws of such jurisdiction.



# Disclaimer

Unless Lake Acquisitions otherwise determines, the relevant clearances and registrations have not been, nor will they be sought or obtained, nor have any steps been taken, to enable the CVR-Linked Notes to be publicly offered in compliance with applicable securities laws in any jurisdiction outside the EEA or any EEA Excluded Jurisdiction. Accordingly, the CVR-Linked Notes may not be offered, sold, resold, transferred, or delivered, directly or indirectly in or into or from any jurisdiction outside the EEA, any EEA excluded jurisdiction, or any other jurisdiction if to do so would violate the laws of that jurisdiction or would require registration thereof in such jurisdiction.

No reliance should be placed on the accuracy, completeness or correctness of the information or opinions contained in this presentation. None of EDF or any of its affiliates, advisors or representatives, makes any representation or warranty express or implied as to the accuracy, completeness or correctness of the information or opinions contained in this presentation and none of them shall bear any liability whatsoever (in negligence or otherwise) for any loss arising, directly or indirectly, from any use of this presentation or its contents or otherwise arising in connection with this presentation.

This presentation contains certain forward-looking statements, including statements regarding EDF's plans, objectives and expected performance. Such statements relate to events and depend on circumstances that will occur in the future and are subject to risks, uncertainties and assumptions. There are a number of factors which could cause actual results and developments to differ materially from those expressed or implied by such forward looking statements, including, among others the enactment of legislation or regulation that may impose costs or restrict activities; the re-negotiation of contracts or licences; fluctuations in demand and pricing in the energy industry; fluctuations in exchange controls; changes in government policy and taxations; industrial disputes; war and terrorism. These forward-looking statements speak only as at the date of this document and EDF does not commit to updating them later to reflect subsequent facts and circumstances or occurrence of unanticipated events.

Detailed information concerning potential risks and uncertainties are available in the Document de Référence of EDF registered with the Autorité des marchés financiers under number R.08-022 on 14 April 2008 (available on the AMF's website at [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) or EDF's website, [www.edf.com](http://www.edf.com)).

## Rule 8 Notice

Under the provisions of Rule 8.3 of the Code, if any person is, or becomes, "interested" (directly or indirectly) in 1 per cent. or more of any class of "relevant securities" of British Energy, all "dealings" in any "relevant securities" of that company (including by means of an option in respect of, or a derivative referenced to, any such "relevant securities") must be publicly disclosed by no later than 3.30 pm (London time) on the London business day following the date of the relevant transaction. This requirement will continue until the date on which the offers become, or are declared, unconditional as to acceptances, lapse or are otherwise withdrawn or on which the "offer period" otherwise ends. If two or more persons act together pursuant to an agreement or understanding, whether formal or informal, to acquire an "interest" in "relevant securities" of British Energy, they will be deemed to be a single person for the purpose of Rule 8.3. Under the provisions of Rule 8.1 of the Code, all "dealings" in "relevant securities" of British Energy by British Energy, or by any of their respective "associates", must be disclosed by no later than 12.00 noon (London time) on the London business day following the date of the relevant transaction.

Terms in quotation marks are defined in the Code, which can also be found on the Panel's website. If you are in any doubt as to whether or not you are required to disclose a "dealing" under Rule 8, you should consult the Panel.



# Une étape majeure dans le développement d'EDF

- A. Fondements de l'acquisition de British Energy et points clés de la transaction**
- B. Présentation de l'offre : impacts financiers et création de valeur
- C. Des positions renforcées au Royaume-Uni
- D. Conclusion



# L'acquisition de British Energy : une étape majeure dans la stratégie de développement du Groupe EDF

- ⊙ Consolidation du leadership d'EDF, référence mondiale dans l'exploitation et dans le développement du nucléaire
- ⊙ Étape majeure de développement dans la stratégie européenne d'EDF
- ⊙ Acquisition en ligne avec l'objectif d'être l'énergéticien le moins émetteur de CO<sub>2</sub>
- ⊙ Projet conforme aux exigences de rentabilité et de création de valeur d'EDF
- ⊙ Soutien acquis du Conseil d'administration de British Energy et du gouvernement britannique



# Une acquisition au cœur de l'équation énergétique britannique

- Croissance de la demande d'énergie
- Raréfaction des ressources en hydrocarbures de la Mer du Nord
- Objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> lié aux contraintes climatiques
- Besoins massifs d'investissements au Royaume-Uni en raison du renouvellement nécessaire de la moitié des moyens de production d'ici 2025



Décision des autorités britanniques  
de relancer l'énergie nucléaire,  
énergie sûre, compétitive et peu émettrice de CO<sub>2</sub>




# Une acquisition qui fait du nouvel ensemble le leader du nucléaire d'aujourd'hui et de demain

- Capacité combinée d'EDF et de British Energy d'**exploiter** en toute sûreté les centrales de production existantes
  - Maîtrise de tout le cycle de vie des installations nucléaires par EDF
  - Forte compétence en exploitation et en ingénierie des équipes de British Energy
- Capacité combinée d'EDF et de British Energy de **développer** les nouvelles capacités de production nucléaire
  - Avance acquise par la construction engagée de l'EPR de Flamanville
  - Sites de British Energy identifiés\* parmi les plus adaptés pour la construction de nouvelles centrales

Opportunité pour EDF avec British Energy de prendre une place majeure dans le renouveau nucléaire





# Acquisition de British Energy : au cœur de la stratégie industrielle et financière d'EDF

## Critères de croissance externe

## Acquisition de British Energy

### Critères stratégiques

- Premier producteur mondial d'électricité d'origine nucléaire Leadership à l'international dans la production nucléaire en qualité d'investisseur, constructeur et exploitant (10 EPR d'ici 2020)
- Mix de production très compétitif à faible émission de CO<sub>2</sub>
- Une position renforcée en Europe et un modèle d'activité plus solide au Royaume-Uni



### Critères financiers

- Relation du Bénéfice Net Par Action
- Création de valeur et développement de synergies



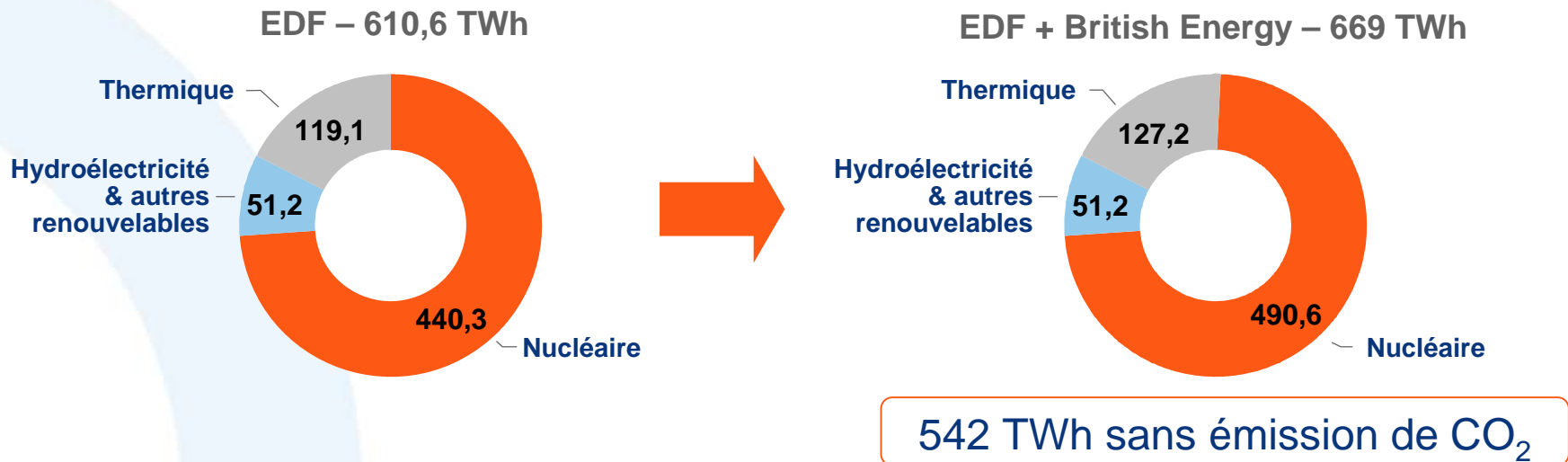
### Critère d'acceptabilité politique

- Soutien du gouvernement britannique



# Un leadership accru dans la production nucléaire

## Volumes produits par type de combustible<sup>(1)</sup>



- **EDF**, 1<sup>er</sup> exploitant nucléaire au monde avec 58 réacteurs standardisés en France d'une capacité totale de 63 GW<sup>(2)</sup>
- **British Energy**, 1<sup>er</sup> exploitant nucléaire au Royaume-Uni avec 8 centrales d'une capacité totale de 9,5 GW<sup>(2)</sup>
- **EDF + British Energy** : 66 réacteurs nucléaires et une capacité de production totale de 72,5 GW<sup>(2)</sup>

(1) Production hors impact des accords PPA, pour EDF, données pour l'année calendaire au 31 décembre 2007, pour British Energy, données pour l'année fiscale au 31 mars 2008

(2) Capacité installée



# Une position d'acteur majeur de la relance du nucléaire dans le monde renforcée

## USA

4 EPR avec Constellation Energy Group  
1<sup>ère</sup> mise en service en 2015

## Royaume-Uni

4 EPR avec British Energy  
1<sup>ère</sup> mise en service en 2017

## France

1 EPR en construction  
Mise en service en 2012

## Chine

2 EPR avec CGNPC  
1<sup>ère</sup> mise en service en 2014

## Afrique du sud

Eskom intéressé par l'EPR

Développer, investir et exploiter  
10 EPR à l'horizon 2020



# Une forte contribution du nouvel ensemble au renouveau du nucléaire en Grande-Bretagne

- Objectif de réaliser et d'exploiter 4 EPR avec une première mise en service en 2017
  - Sites identifiés et disponibles
  - Demande de certification de l'EPR déposée avec Areva en juillet 2007
  - Principaux composants déjà réservés pour la construction de 2 premiers EPR
- Une opportunité pour le développement économique local



# Une position de leader confirmée pour EDF au Royaume-Uni

- Un modèle d'activité équilibré
  - Capacités de production d'électricité existantes multipliées par 3
  - Renforcement de la production d'énergie non émettrice de CO<sub>2</sub>
  - Équilibre entre l'amont et l'aval, les activités régulées et concurrentielles
- Un profil industriel et financier renforcé

	<b>EDF Energy<sup>(1)</sup></b>	<b>British Energy<sup>(2)</sup></b>	<b>EDF Energy + British Energy</b>
Salariés	13 600	6 200	19 800
Capacité installée	5 GW <sup>(3)</sup>	11,5 GW	16,5 GW
Production	27,2 TWh <sup>(3)</sup>	58,4 TWh	85,6 TWh
Volumes vendus aux clients finaux	53,1 TWh <sup>(4)</sup>	27,1 TWh <sup>(4)</sup>	80,2 TWh
Chiffre d'affaires	8,4 Mds €	3,5 Mds €	11,9 Mds €
EBITDA	1,3 Md €	1,1 Md €	2,4 Mds €

(1) Chiffres pour l'année calendaire au 31 décembre 2007

(2) Chiffres pour l'année fiscale au 31 mars 2008, hors impact des accords PPA

(3) Y compris participation dans Barking

(4) Sources : I&C Datamonitor novembre 2007, Residentiels: Cornwall Energy Associates janvier 2008



# Une Offre Publique d'Achat recommandée

- OPA recommandée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de British Energy
- Alternative pour les actionnaires de British Energy :
  - Offre Principale :  
100 % au comptant à 774 p par action
  - Offre partielle Alternative CVR (Contingent Value Right) :  
Une partie au comptant de 700 p par action, inférieure à l'offre principale et complétée par un « CVR-Linked Note »
- Un décaissement initial maximum de 12,1 Md £<sup>(1)</sup> et 12,5 Mds £<sup>(2)</sup> (soit entre 15,2 Mds €<sup>(1)</sup> et 15,7 Mds €<sup>(2)</sup>)

*(1) En supposant l'acceptation totale de l'offre alternative*

*(2) En supposant l'offre alternative non souscrite et l'offre principale souscrite à 100%*

*Note : Taux de change : 1,26 €/£*



# Une transaction soutenue par le gouvernement britannique

- Intention d'exercer le droit de conversion de la totalité de sa participation en actions et d'accepter l'Offre<sup>(1)</sup>
  - Fin des paiements annuels liés au « Cash Sweep »
  - Engagement irrévocable d'apporter à l'offre
- Accord sur la cession de sites pour le nouveau nucléaire
  - Permettant à EDF de pouvoir construire 4 EPR au Royaume-Uni
- Maintien de la prise en charge des engagements nucléaires dans le cadre des accords de restructuration de 2005
  - Démantèlement (y compris coût) des centrales existantes entièrement pris en charge
  - Retraitement du combustible utilisé jusqu'à 2005<sup>(2)</sup>

(1) Sous certaines conditions

(2) Soumise à un plafond lié aux engagements afférents aux combustibles irradiés avant 2005



# Un accord en discussion avec Centrica, énergéticien britannique majeur

Si un accord est conclu avec Centrica :

- Un accès possible de Centrica à 25 % du capital du véhicule d'acquisition aux mêmes conditions financières qu'EDF
- Un enlèvement de l'énergie produite par le parc existant de British Energy à hauteur de 25 %
- Une joint-venture contrôlée par EDF qui permettrait à Centrica de participer au développement du nouveau nucléaire au Royaume-Uni





# Une étape majeure dans le développement d'EDF

- A. Fondements de l'acquisition de British Energy et points clés de la transaction
- B. Présentation de l'offre : impacts financiers et création de valeur**
- C. Des positions renforcées au Royaume-Uni
- D. Conclusion



# Une Offre Publique d'Achat avec deux composantes

- Une offre principale :
  - 100 % en numéraire
  - 774 p par action
- Une offre alternative : Certificat de Valeur Conditionnel (CVR ou Contingent Value Right)
  - Une part en numéraire de 700 p par action, complétée par un « CVR-Linked Note »
  - « CVR-Linked Note » émis par Barclays Bank plc. et admis aux négociations sur « PLUS-Quoted »
    - Limités à 32,28 % du nombre total d'actions British Energy acquises<sup>(1)</sup>
    - Avec la possibilité pour les actionnaires, selon disponibilité, de recevoir 2 « CVR-Linked Note » additionnels<sup>(2)</sup> pour chaque action apportée
- Engagement irrévocable du Gouvernement Britannique d'exercer le droit de conversion de la totalité de sa participation en actions et d'accepter l'Offre, sous certaines conditions
- Engagement irrévocable de Invesco Perpetual d'apporter ses actions à l'Offre
- Conditions de l'Offre
  - Seuil d'acceptation de 75 % avec la possibilité pour EDF de l'abaisser à 50 % + 1 action
  - Obtention de l'autorisation de la Commission Européenne en Phase 1 de la procédure anti-trust

(1) Incluant les actions résultantes de la conversion du « Cash Sweep » par le NLF

(2) Les paiements en numéraire associés seront dans ce cas réduits de 74p par CVR additionnel reçu



# L'offre principale

- Une prime attractive :

- 35 % par rapport au cours de clôture de 571,50 p au 14 mars 2008
- 7 % par rapport au cours de clôture de 724,0 p au 23 septembre 2008

- Des multiples induits raisonnables :

	2009E	2010E
<b>VT / EBITDA<sup>(1)</sup></b>	<b>8,1 x</b>	<b>6,6 x</b>

Les estimations d'EBITDA des analystes intègrent notamment des hypothèses :

- d'évolutions attendues des prix de l'électricité forward entre 2009 et 2010
- d'augmentation du productible de British Energy avec la remise en service des centrales à l'arrêt de Heysham 1 et Hartlepool

(1) Calculés sur la base d'un consensus d'estimations analystes calendarisées à fin décembre; VT = valeur de la transaction



# L'offre alternative : 700 p + « CVR-Linked Note »

- **CVR** : droit de recevoir un paiement conditionnel variable le 31/01 de chaque année entre le 31/01/2010 et le 31/01/2019, calculé sur la base de la formule suivante :

$$\text{Paiement} = 62\% \times \frac{(\text{Revenus} - \text{Revenus de base})}{\text{Nombre d'actions total}}$$

où, Revenus = Production x Prix de l'électricité, nets d'IS

Tests  
de seuil  
annuel  
et cumulé

- Production = production nucléaire effective (en n-1) de British Energy, avec un plafond de 65 TWh
- Production de base = 50TWh entre 2009 et 2014, 40TWh pour 2015 et 2016 et 31,5TWh pour 2017 et 2018, en raison de la fin de la durée de vie comptable des AGR1 et AGR2
- Prix de l'électricité = 80 £/MWh<sup>(2)</sup> en 2009. Sur 2010-11, calculé par une moyenne pondérée entre le prix de base sur une partie prédéterminée de la production et un prix de marché<sup>(1)</sup> sur la production résiduelle, et à partir de 2012, les prix de marché<sup>(1)</sup> dans la limite d'un plafond de 90 £/MWh<sup>(2)</sup>
- Prix de base = 80 £/MWh<sup>(2)</sup> pour les 3 premières années et à partir de 2012, 51,1 £/MWh<sup>(2)</sup>

**L'offre alternative permet aux actionnaires de BE choisissant cette option de conserver une exposition économique à la production nucléaire des actifs existants de British Energy et aux prix de l'électricité**

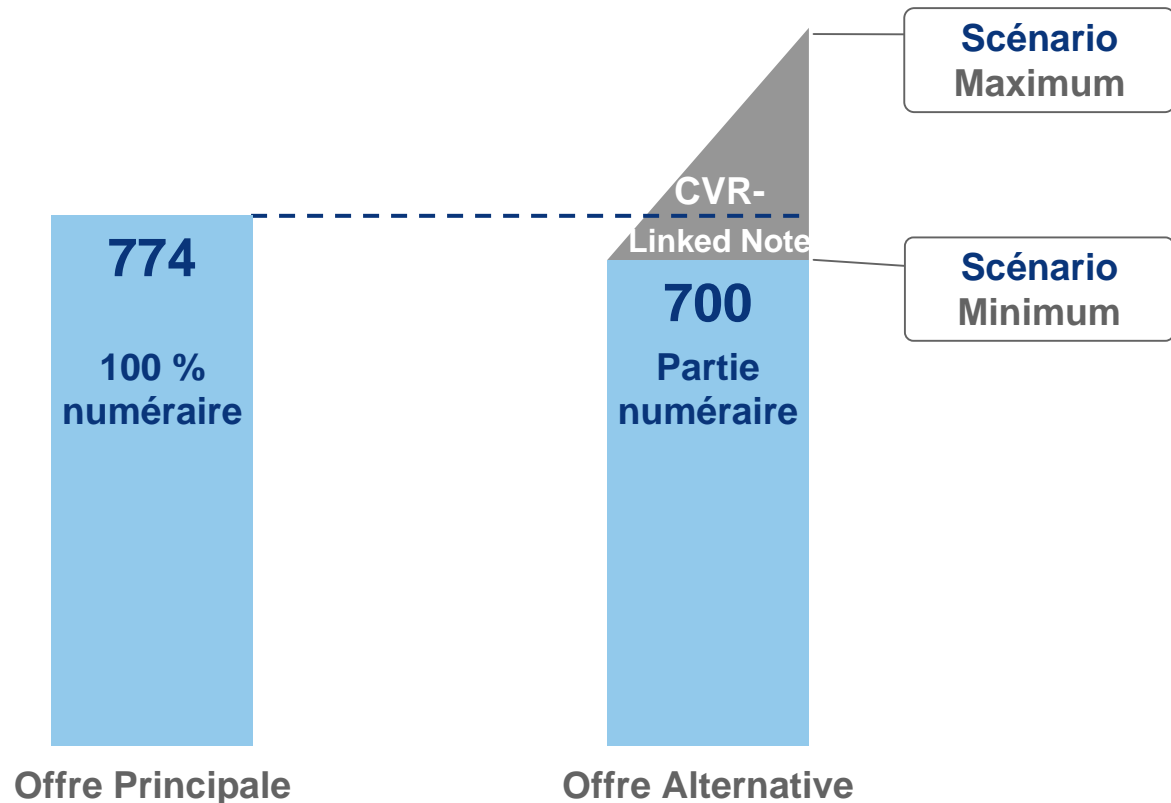
(1) Index Heren sur l'année précédente

(2) Prix réels en £ 2008



# Illustration et valorisation de l'*upside* attaché au CVR

*En pence*



L'Offre Alternative permet, en contrepartie d'une part en numéraire moindre, de partager une partie du gain potentiel de valeur de British Energy

# Offre Alternative : scenarii illustratifs

## ○ Scénario illustratif « bas »

- Hypothèses : les prix de l'électricité sont égaux à 50£/MWh<sup>(1)</sup> et la production annuelle de British Energy à 45 TWh sur 2009-2018 (sans extension de la durée de vie des AGR 1 et 2)
- Sous ces hypothèses, EDF n'effectuerait aucun paiement aux porteurs de « CVR-Linked Note » (qui auront perçu 74 p/action de moins par l'Offre Alternative que s'ils avaient choisi l'Offre Principale)

Scénario Illustratif "bas"

		Valeur actualisée nette des paiements				
		Production(TWh)				
		45,0	50,0	55,0	60,0	65,0
Prix réel(1) (£/MWh)	40	0	0	10	21	34
	45	0	0	10	31	67
	50	0	0	19	63	106
	55	0	0	54	98	149
	60	0	22	83	135	192
	65	0	54	115	175	235
	70	21	85	150	214	278
	75	49	117	185	253	321
	80	76	148	220	292	364
	85	104	180	255	331	407
90	131	211	291	370	450	
95	140	211	291	370	450	

(1) Prix réel en £ 2008

NB : Basé sur un WACC de 8,5%

# Offre Alternative : scenarii illustratifs

## Scénario illustratif « maximum »

- Hypothèses : Les prix de l'électricité sont égaux à 90 £/MWh<sup>(1)</sup> et la production annuelle de British Energy à 65 TWh sur 2009-2018 (supposant implicitement un allongement de la durée de vie des AGR 1 et 2)
- Sous ces hypothèses, EDF verserait, en valeur actualisée, un montant maximum égal à environ 3,77 Mds €<sup>(2)</sup>, soit 575 p<sup>(2)</sup> par « CVR-Linked Note »
- EDF conserve environ 80% des revenus réalisés au delà des revenus de base

		Valeur actualisée nette des paiements				
		Production(TWh)				
		45,0	50,0	55,0	60,0	65,0
Prix réel(1) (£/MWh)	40	0	0	10	51	85
	45	0	0	36	87	130
	50	0	13	77	127	175
	55	0	50	118	168	225
	60	24	86	154	212	275
	65	56	123	192	258	325
	70	88	160	232	303	375
	75	121	197	273	349	425
	80	153	234	314	394	475
	85	185	270	355	440	525
	90	218	307	396	486	575
95	226	307	396	486	575	

Scénario Illustratif  
"maximum"

(1) Prix réel en £ 2008

(2) Basé sur un WACC de 8,5%



# Transaction créatrice de valeur à court et moyen terme

- Un décaissement initial compris entre 12,1 Mds£<sup>(1)</sup> et 12,5 Mds£<sup>(2)</sup>, (soit entre 15,2 Mds€<sup>(1)</sup> et 15,7 Mds€<sup>(2)</sup>)
- Un partage partiel sur 10 ans du surcroît de valeur éventuel entre les actionnaires de British Energy et ceux d'EDF via le « CVR-Linked Note »
- Des synergies importantes
- **Relution du bénéfice net par action significatif dès 2009 et à deux chiffres dès 2010**
- Valeur actuelle nette de l'investissement / Investissement très supérieur à 10 %

*(1) En supposant l'offre alternative souscrite à 32,28% et l'offre principale à 67,72%*

*(2) En supposant l'offre alternative non souscrite et l'offre principale souscrite à 100%*

*Note : Taux de change : 1,26 €/£*

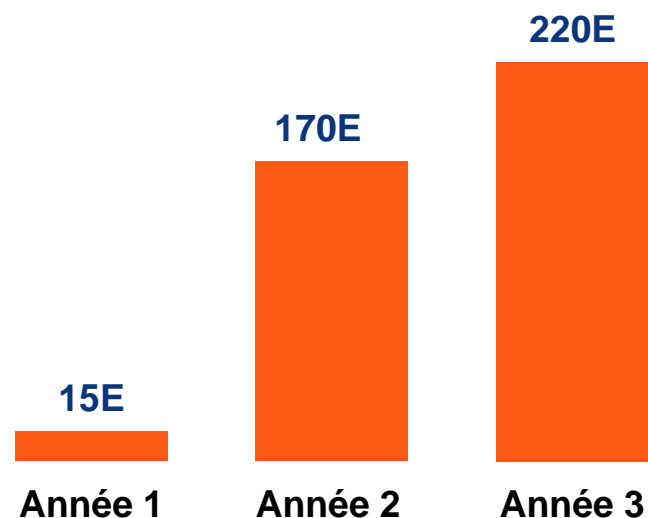


# Des synergies importantes dépassant 200 Millions d'€

## Montée en puissance des synergies

		Impact annuel avant impôt <sup>(1)</sup>
Synergies de revenus	<ul style="list-style-type: none"><li>• Augmentation du nombre de clients finaux</li><li>• Synergies de Trading</li></ul>	env.40 M€
Synergies de coûts	<ul style="list-style-type: none"><li>• Supply chain</li><li>• Echange des meilleures pratiques et synergie de coûts</li><li>• Economie d'échelle et standardisation</li></ul>	env.160 M€
Synergies de structure financière	<ul style="list-style-type: none"><li>• Libération immédiate de la réserve de cash</li></ul>	20 M€

Impact avant impôt (en M€ ; calendarisé)<sup>(2)</sup>



(1) En année pleine (au 31 décembre 2010)

(2) N'inclut pas les coûts de transaction la première année

Note: Données de British Energy calendarisées à fin décembre et converties en euros au taux de change : 1,26 €/£



# Une création de valeur supplémentaire à long terme liée au Nouveau Nucléaire au Royaume-Uni

- Forte contribution aux résultats et importante génération de flux de trésorerie à long terme
- Valeur actuelle nette significative pour chaque EPR sur la base suivante :
  - Capacité d'environ 1 600 MW
  - Durée de vie opérationnelle de 60 ans
    - Premier EPR mis en service fin 2017
    - Scenarii prévisionnels assurant la compétitivité du nucléaire dans un large éventail de prix des énergies fossiles, de l'électricité et des coûts d'investissement
- Après le premier EPR, mise en service attendue des EPR suivants tous les 18 à 24 mois



# Une offre totalement financée en maintenant une structure financière solide

## Financement sécurisé

- Emprunteur : EDF SA (financement porté par véhicule d'acquisition au Royaume Uni)
- 11 Mds£ (soit 13,9 Mds€) de financement sécurisé par crédit syndiqué et le solde par recours à la trésorerie existante d'EDF
- Dette libellée en Livre Sterling pour éliminer les risques de change

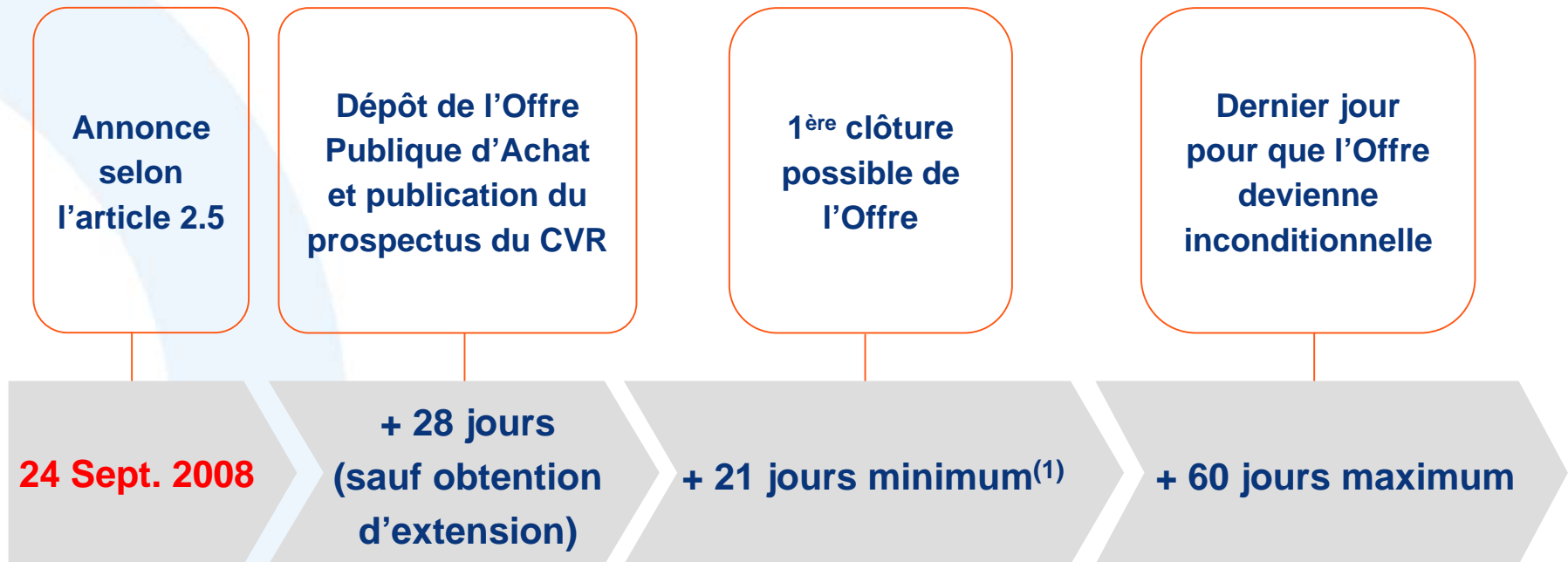
## Structure financière solide

- Accroissement supportable de la dette financière du Groupe
- Maintien d'un bilan et de perspectives financières solides, compatibles avec nos objectifs de notation
  - Ratio : dette nette / EBITDA de 1,2x à 2,1<sup>(1)</sup>
- En cas d'accord, l'investissement serait partagé avec un partenaire stratégique (par exemple Centrica) post OPA pour 25 % dans les mêmes conditions de prix que l'OPA

(1) EBITDA annualisé au 30 juin 2008, dette nette au 30 juin 2008

Note : Taux de change : 1,26 £/€

# Les étapes clés de l'offre publique



(1) Selon la réglementation sur les offres publiques en vigueur au Royaume-Uni. La première date de clôture possible intervient 20 jours ouvrés après le dépôt de l'offre selon la réglementation américaine sur les offres publiques  
A noter : Calendrier valable sous l'hypothèse d'une conclusion du processus anti-trust de la CE en Phase 1 et pas de recours à un « Scheme of Arrangement »



# Une étape majeure dans le développement d'EDF

- A. Fondements de l'acquisition de British Energy et points clés de la transaction
- B. Présentation de l'offre : impacts financiers et création de valeur
- C. Des positions renforcées au Royaume-Uni**
- D. Conclusion

# Un renforcement dans la production d'électricité du Groupe au Royaume-Uni

## Sites de production de British Energy



- 8 centrales nucléaires (9,5 GW) et une centrale au charbon au Royaume-Uni – Eggborough (2 GW)
- British Energy est le premier producteur d'électricité et le plus faible émetteur de CO<sub>2</sub> parmi les principaux producteurs d'électricité au Royaume-Uni

## Capacité de production

		Capacité MW <sup>(3)</sup>	Date de démantèlement autorisée à ce jour
<b>Prototype</b>	Dungeness B	1 090	2018
<b>AGR 1</b>	Hinkley Point B	1 220	2016
	Hunterston B	1 215	2016
<b>AGR 2</b>	Hartlepool	1 190	2014
	Heysham 1	1 160	2014
<b>AGR 3</b>	Heysham 2	1 230	2023
	Torness	1 250	2023
<b>REP</b>	Sizewell B	1 196	2035
<b>Charbon</b>	Eggborough <sup>(4)</sup>	1 960	sans FGD 2015 avec FGD 2021
<b>Total</b>		<b>11 511</b>	

(1) Réacteur à Eau Pressurisée

(2) Réacteur Graphite-Gaz Avancé

(3) Capacité installée

(4) Les prêteurs long terme « financement de projet » de British Energy détiennent une option leur permettant d'acquérir les actifs de la centrale d'Eggborough ("Option d'Achat d'Actifs") ou d'acquérir des actions dans Eggborough Power Limited ("Option d'Achat d'Actions")

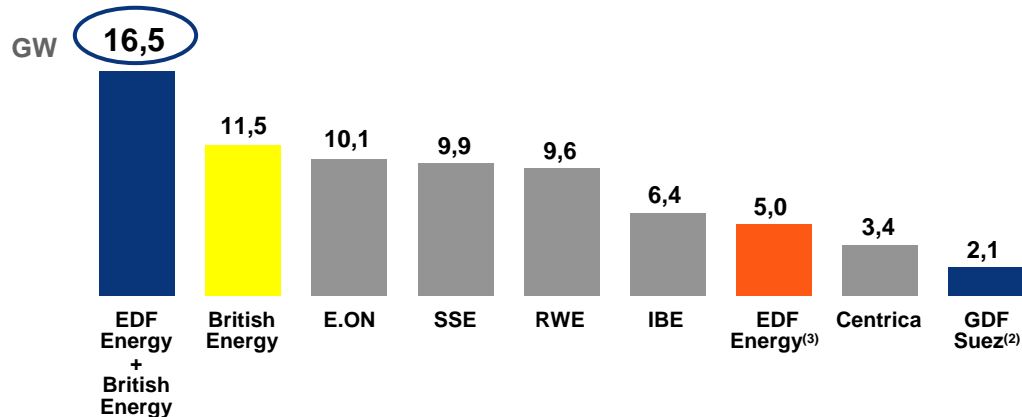
Source: Informations de la société

# Un modèle d'activité plus solide au Royaume-Uni

- Capacité de production multipliée par 3

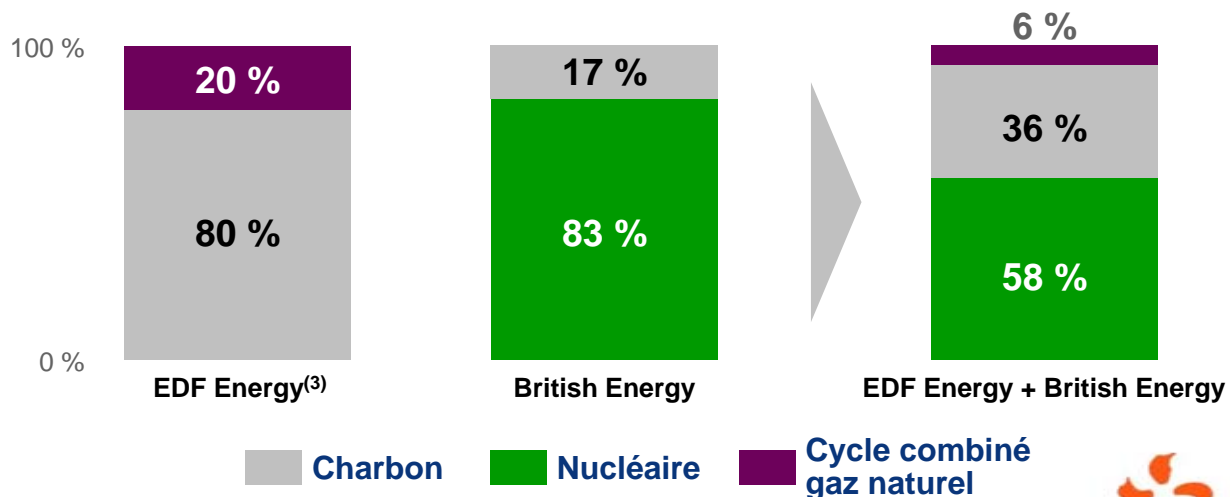
Equilibre amont/aval  
 ⇒ réduction de l'impact de la volatilité des prix de matières premières

Augmentation de la capacité de production<sup>(1)</sup>



- Mix de production amélioré, avec une part prédominante de nucléaire

Part prédominante du nucléaire dans le mix de production



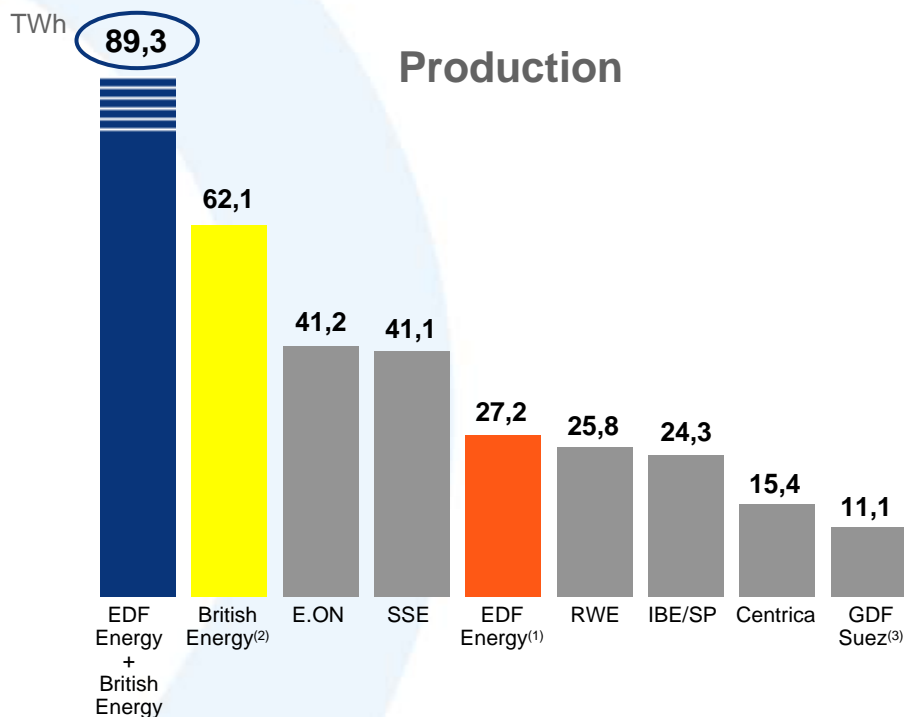
(1) Capacité installée

(2) La capacité de GDF Suez comprend l'acquisition de Teeside

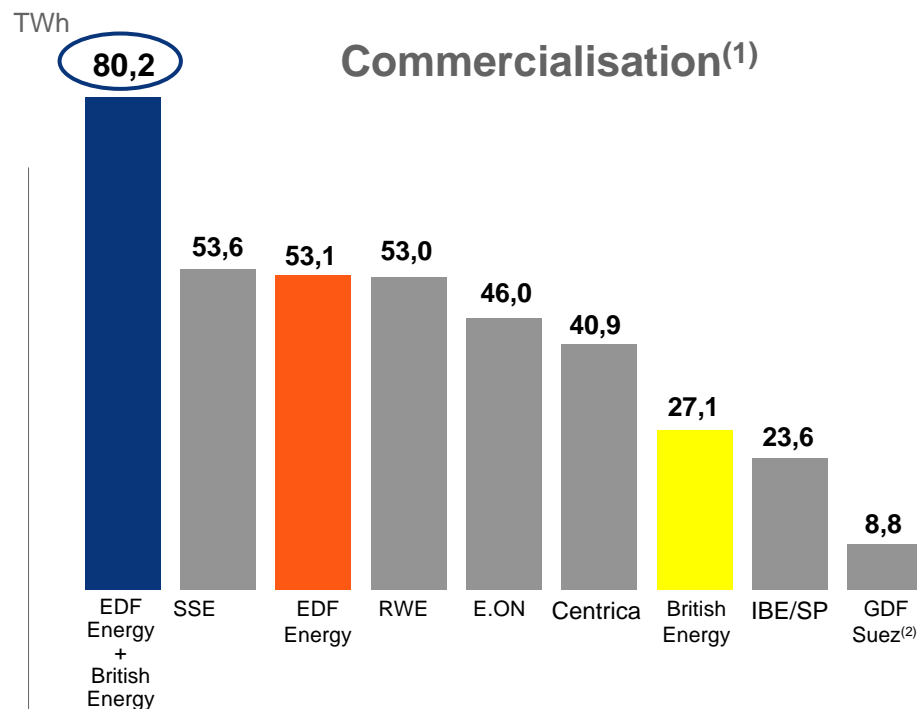
(3) Y compris la participation dans Barking

# Une capacité accrue à répondre aux attentes des clients au Royaume-Uni

- Bénéfice clients : réduction de l'impact lié à la volatilité des prix des matières premières
- Nouvelle dynamique commerciale



- (1) Pour l'année au 31 décembre 2007, y compris la participation dans Barking, hors accords PPA
- (2) Données hors impact des accords PPA; pour l'année fiscale au 31 mars 2008
- (3) GDF-Suez incorpore l'acquisition de Teeside  
Source : Exelon



- (1) Ventes aux clients professionnels et particuliers au Royaume-Uni
- (2) GDF-Suez comprend l'acquisition de Teeside  
Source: Datamonitor, "Q1 2008 B2C Market Share Monitor" and "Q1 2008 Buyer Segment Market Share Monitor",  
Source société, Exelon



# Un rôle majeur dans le renouveau du nucléaire au Royaume-Uni

## Des équipes expérimentées

- L'accès aux sites de British Energy permet de sécuriser la construction de 4 EPR
- Cohérent avec l'objectif du gouvernement britannique de promouvoir la concurrence dans le nouveau nucléaire par cession de certains sites
- EDF s'appuiera sur l'expertise et les ressources humaines de British Energy pour construire de nouvelles centrales

## Les sites de British Energy les plus adaptés pour la construction de centrales nucléaires<sup>(1)</sup>



(1) Ces sites sont identifiés par EDF comme les plus adaptés pour la construction de 1 ou 2 centrales nucléaires par site



# Une étape majeure dans le développement d'EDF

- A. Fondements de l'acquisition de British Energy et points clés de la transaction
- B. Présentation de l'offre : impacts financiers et création de valeur
- C. Des positions renforcées au Royaume-Uni
- D. Conclusion**



L'acquisition de British Energy par EDF :

s'affirmer comme un leader du nucléaire en Europe et dans le Monde  
et se développer au Royaume-Uni

**EDF s'affirme comme le leader des énergies de demain**



# British Energy

Une étape majeure dans  
le développement d'EDF

*24 Septembre 2008*

